## CONSTAT DE PREDATION OU DEGATS AUX BIENS ANNEE 2022/2023

## A RETOURNER UNE FICHE PAR ESPECE PREDATEE A:

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES BOUCHES DU RHONE 950, CHEMIN DE MALIVERNY – 13540 PUYRICARD - TEL : 04.42.92.16.75

PREJUDICE A UN:		
□ PARTICULIER	☐ PROFESSIONNEL	Chasseurs – Piégeurs
NOM	PRENOM	
ADRESSE		
CODE POSTAL	VILLE	
TEL	••••••	
Date de prédation	Commune de prédation	***************************************
IDENTIFICATION DES P	ROIES (Cochez une seule proie par constat)	
□ Faisan □ Perdrix □ Canard sauvage □ Grive □ Autre	nombre □ Caille des blés nombre □ Lapin de garenne nombre □ Lièvre nombre □ Palombe nombre	nombre nombre nombre
ESPECES domestiques / □ Poule □ Poulet / coq □ Perdrix (élevage) □ Oie □ Faisan (élevage)	élevage   nombre □ Dinde   nombre □ Canard   nombre □ Lapin   nombre □ Pintade   nombre □ Autre	nombre nombre nombre nombre
AUTRES PREJUDICES (	clôture, fruitiers, légumes, récoltes, isolation etc.	)
	REDATEUR (Critères d'identification de l'animal)	
☐ ANIMAL VU☐ POILS	☐ EMPREINTES ☐ ANIMAL CAPTURÉ (pièges)	☐ CROTTES ☐ AUTRES
PRECISEZ L'ESPECE M	ISE EN CAUSE (Cochez un seul animal par cor	nstat)
☐ Renard ☐ Fouine ☐ Pie bavarde	☐ Corneille noire ☐ Etourneau sansonnet ☐ Putois	☐ Ragondin☐ Geai des chênes☐ Palombe
AUTRE		
Avez-vous des photos ? I	□ oui (à joindre) □ non	
	sures mortelles ou lésions, j'affirme que le prédat ets et que le préjudice financier subi s'élève à 'exactitude des faits.	
	Date:	
	Signature	

NOTA : Cette fiche concerne la période comprise entre le 01/07/2022 et le 30/06/2023